

Camping PADIMADOUR



La Châtaigneraie - Varagnes
46500 – Rocamadour
Fixe : 05 6533 7211
Mobile : 06 4781 6077
Mail : camping@padimadour.fr

Saison 2018

Réservation d'un Emplacement

Contrat entre le Camping PADIMADOUR et le soussigné:

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____ Pays _____

Tel Fixe _____ Tel Mobile _____

Adresse @mail _____

Date du Séjour : Du _____ après 14H00, au _____ avant 12H00, soit _____ nuits

Je souhaite réserver pour :

	Nombre	x	Nuit(s)	x	Prix	=	Total	
Emplacement Camping seul :								
Forfait Emplacement + 2 personnes + 1 véhicule :								
Forfait Grand Confort : Emplacement + 2 personnes + 1 véhicule + Elec + Eau + Egout :								
Personne seule (ou supplémentaire au forfait)								
> 17 ans :	
13 à 17 ans :	
3 à 12 ans :	
< 3 ans :		0		0	
Véhicule seul (ou supplémentaire au forfait):								
Branchement électrique 10A					4.5			
Animal (précisez type et race :):								
Location Réfrigérateur								
Montant total de la Réservation								

Je verse le montant de l'acompte :

Montant total de la réservation : € divisé par **4 (25%)** = €

Frais de réservation (14€ en saison et en haute-saison) = €

Je souscris à la Garantie Annulation facultative (contrat sur demande) = €

Acompte Total = €

Par chèque bancaire à l'ordre du « Camping Padimadour », par mandat postal ou par chèques vacances, joint à ce courrier. Je m'engage à régler le solde le jour de mon arrivée au camping.

J'ai bien noté que la taxe de séjour sur Rocamadour est de 50 cents par jour pour les personnes de plus de 17 ans.

J'ai bien pris connaissance des conditions générales de vente et je les accepte.

Mention « Lu et approuvé » :

Date :

Fait à :

Signature :

A réception de ce contrat et de votre acompte, nous vous enverrons un courrier avec devis du solde, qui confirmera la réservation de votre emplacement.

Au plaisir de très bientôt vous accueillir.

Orlane DENIMAL.

Camping PADIMADOUR

La Châtaigneraie - Varagnes

46500 – Rocamadour

Fixe : 05 6533 7211

Mobile : 06 4781 6077

Mail : camping@padimadour.fr



Saison 2018

Réservation d'un Hébergement

Contrat entre le Camping PADIMADOUR et le soussigné:

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____ Pays _____

Tel Fixe _____ Tel Mobile _____

Adresse @mail _____

Je souhaite réserver un hébergement (Cochez le carré de votre choix) :

Cottage 1 chambre Confort

Tente Lodge 2 chambres

Cottage 3 chambres Confort

Cottage 2 chambres Confort

Cottage 3 chambres Supérieur

Cottage 2 chambres Supérieur

Cottage 3 chambres Luxe

Cottage 2 chambres Luxe

Cottage 2 chambres Hélios

Date du Séjour : Du _____ après 15H00, au _____ avant 10H00 Maxi, soit _____ nuits

Nombre d'occupants : Adultes, + de 17ans Enf. 13 à 17 ans Enf. 3 à 12 ans Enf. - de 3 ans
 Animal (type, race la plus proche :.....)

Options choisies : (Ménage en fin de séjour, TV, locations diverses) :.....

Je verse le montant de l'acompte :

Montant total de la réservation : € divisé par **4 (25%)** = €

Frais de réservation : (14€ en saison et en haute-saison) = €

Je souscris à la garantie Annulation facultative (contrat sur demande) = €

Acompte Total = €

Par chèque bancaire à l'ordre du « Camping Padimadour », par mandat postal ou par chèques vacances, joints à ce courrier. Je m'engage à régler le solde le jour de mon arrivée au camping.

J'ai bien noté que :

- Si j'ai déjà posé une option, ce contrat doit être reçu dans les 10 jours pour qu'elle soit maintenue et confirmée.
- Les alèses (neuves, jetables), oreillers et couvertures sont fournies. Les draps et taies d'oreillers ne sont pas fournis.
- **La taxe de séjour sur Rocamadour est de 50 centimes par jour** pour les personnes de plus de 17 ans.

J'ai bien pris connaissance des conditions générales de vente et je les accepte.

Mention « Lu et approuvé » :

Date :

Fait à :

Signature :

A réception de ce contrat et de votre acompte, nous vous enverrons un courrier avec devis du solde, qui confirmera la réservation de votre hébergement.

Au plaisir de très bientôt vous accueillir.

Orlane DENIMAL.

Conditions générales de vente

Nous espérons sincèrement que ce document, probablement trop formel, va bien exprimer notre volonté de traiter toute situation particulière dans le respect des intérêts de tous, au mieux des intérêts de chacun.

Le client s'engage à respecter le règlement intérieur, affiché à l'entrée du camping et à l'accueil. Les mineurs de moins de 18 ans ne peuvent être acceptés dans le camping que s'ils sont accompagnés d'un adulte responsable. En cas de litige, seul le texte français fera foi.

Arrivée – Départ

L'emplacement nu ou le locatif définitif est déterminé au moment de l'arrivée, en tenant compte, si possible, des souhaits exprimés. Tout séjour réservé doit être intégralement réglé le jour de l'arrivée, un séjour non réservé doit être réglé au plus tard la veille du départ. Une prolongation de séjour doit être réglée le jour où elle est convenue entre le client et le camping. La veille de votre départ, nous vous demandons de bien vouloir avertir la réception de votre heure de départ afin de convenir d'un rendez-vous pour l'état des lieux.

Conditions particulières aux emplacements de camping

Il s'agit d'un emplacement pour votre tente, caravane ou camping-car.

Le séjour est décompté à la nuitée. **L'emplacement est disponible à partir de 14h le jour de l'arrivée et doit être libéré avant 12h le jour du départ.** Un départ après 12h donnera lieu au paiement d'une nuitée supplémentaire. Le client peut signaler tout problème concernant son emplacement à l'accueil lors de son arrivée, il doit le restituer dans le même état de propreté à son départ.

Conditions particulières aux hébergements locatifs

En moyenne et en haute saison, les locations se font à la semaine, du samedi au samedi.

Les locatifs sont disponibles à partir de 15h le jour de l'arrivée et doivent être libérés avant 10h le jour du départ.

Un inventaire vous est remis lors de votre arrivée, il doit être contrôlé et tout manque doit être signalé à l'accueil au plus tard le lendemain. Toute réclamation éventuelle concernant l'état du locatif (propreté / entretien..) doit être faite dans l'heure de l'arrivée pour être immédiatement prise en compte.

Une caution, de 200€ par chèque, vous est demandée lors de votre arrivée, sur laquelle pourront être déduits les frais occasionnés par des dégradations éventuelles ou par du matériel manquant. Sans problème particulier, ce chèque vous sera renvoyé par courrier, sous huitaine après votre départ.

Si l'option « Ménage » a été prise, le locatif doit être laissé dans un état « décent ».

Si elle n'a pas été prise, une caution de 60€ vous est demandée à votre arrivée, le locatif doit être laissé dans un état de propreté impeccable. Cette caution peut vous être restituée à l'état des lieux, lors de votre départ.

En aucun cas le nombre de locataires, enfants compris, ne doit excéder la capacité de la location. Les lits superposés dans les locatifs qui en sont équipés ne conviennent pas aux enfants de moins de 6 ans.

Le nombre de personnes indiqué sur le contrat de réservation correspond au forfait proposé. Toute personne supplémentaire, dans la limite du maximum possible par locatif, doit s'identifier à l'accueil, ne peut séjourner qu'avec l'accord express de la direction et doit s'acquitter d'une redevance supplémentaire, par jour et par personne, prévue au tarif.

Pour le confort de tous, il est strictement interdit de fumer dans nos locatifs.

Animaux

Les animaux sont bienvenus, moyennant un supplément prévu au tarif, avec présentation obligatoire de leur carnet de vaccination à jour. Ils doivent être tenus en laisse sur le camping, doivent être promenés en dehors du camping pour leurs besoins, et ne peuvent rester enfermés dans un locatif en l'absence de leur maîtres. Pour des raisons de sécurité, les chiens de catégorie 1 et 2 ne peuvent pas être acceptés sur le camping.

Réservation

Une réservation est vivement conseillée en haute-saison, mais elle n'est pas obligatoire. Le montant de ses frais est indiqué au tarif. Une réservation n'est effective qu'après acquittement de l'acompte et confirmation de notre part. Elle est nominative et ne peut pas être cédée, sauf autorisation écrite de la direction.

Le solde de toute réservation, comprenant la taxe de séjour, doit être réglé le jour de l'arrivée au camping.

Acompte : L'acompte est de 25% du montant du séjour + les frais de réservation + le montant de la garantie Annulation si souscrite (facultative, voir son tarif et ses conditions dans le document correspondant).

Arrivée tardive, départ anticipé

En cas d'arrivée retardée, le campeur doit obligatoirement en informer le camping le plus tôt possible. Sans nouvelle du client, nous gardons un emplacement réservé pendant 24 heures à partir de la date prévue de l'arrivée. Passé ce délai, comme en cas d'annulation ou de départ anticipé, le camping se réserve le droit de relouer l'emplacement sans devoir aucun remboursement ni aucune indemnité.

Aucune remise ne peut être consentie en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé, le client pouvant alors faire jouer la « Garantie Annulation », s'il l'a contractée.

Annulation d'une réservation

Un acompte est versé lors de la réservation et le montant total du séjour est normalement dû au camping 30 jours avant la date d'arrivée prévue. Le camping propose à ses clients un contrat «**Garantie Annulation**» (**facultatif**), qui doit être souscrit et réglé au moment de la réservation, et qui permet, dans la plupart des cas, (Annulation, arrivée retardée ou départ anticipé pour cas de force majeure), de récupérer une partie ou la totalité des sommes versées, ou encore dues.

En cas d'annulation d'une réservation, les frais de réservation et le coût de la Garantie Annulation restent, dans tous les cas, acquis au camping. Les sommes dues ou conservées par le camping correspondent à une indemnité de rupture de contrat.

Somme due en cas d'annulation d'une réservation :

- | | |
|---|--|
| - Annulation à plus de 90 jours avant la date d'arrivée : | L'acompte est remboursé. |
| - Annulation de 90 jours à 30 jours avant la date d'arrivée : | L'acompte est conservé. |
| - Annulation à moins de 30 jours de l'arrivée OU non présentation : | Le montant du séjour est dû en intégralité. |

Voir conditions d'applications de la **Garantie Annulation** dans le document correspondant, envoyé sur demande, et le montant de cette Garantie dans notre tarif.

Responsabilités

Toute activité, gratuite ou payante, mentionnée dans le descriptif du camping peut, dans certaines circonstances, indépendantes de notre volonté, notamment en raison des conditions climatiques, être modifiée ou annulée lors de votre séjour. Notre responsabilité ne saurait alors être engagée. Le camping a souscrit une assurance professionnelle, pour les risques spécifiques à l'hôtellerie de plein air. Chaque campeur doit être couvert par une assurance en responsabilité civile, individuelle ou familiale, pour tout dommage causé de son fait.

La signature du contrat de réservation envoyé par courrier, ou la réservation par tout moyen informatique implique que vous avez pris connaissance de ce document et que vous en acceptez les termes.

Nous sommes à votre écoute et à votre disposition pour vous expliquer toute clause de ce document, si nécessaire et si vous le souhaitez.

Patrick et Anne DENIMAL.

Conditions de la « Garantie Annulation »

Garantie Annulation (facultative)

Le camping propose à ses clients un contrat « Garantie Annulation », qui doit être souscrit et réglé au moment de la réservation et qui permet, dans la plupart des cas, décrits ci-dessous, de récupérer une partie ou la totalité de l'indemnité de rupture de contrat.

Annulation d'une réservation SANS Garantie Annulation

Toute annulation doit être notifiée **au camping** par téléphone dès que possible, puis par lettre recommandée (cachet de la poste faisant foi), accompagnée des justificatifs correspondants à la cause de l'annulation.

Somme due en cas d'annulation d'une réservation :

- | | |
|---|--|
| - Annulation à plus de 90 jours avant la date d'arrivée : | L'acompte est remboursé. |
| - Annulation de 90 jours à 30 jours avant la date d'arrivée : | L'acompte est conservé. |
| - Annulation à moins de 30 jours de l'arrivée OU non présentation : | Le montant du séjour est dû en intégralité. |

Les frais de réservation restent, dans tous les cas, acquis au camping.

Les sommes dues ou conservées par le camping correspondent à une **indemnité de rupture de contrat**, qui peut être remboursée, dans certains cas, au client qui souscrit, au moment de la réservation, une Garantie Annulation (facultative).

Annulation d'une réservation AVEC Garantie Annulation

Cette garantie permet, dans certains cas de force majeure (annulation, arrivée retardée ou départ anticipé, pour des raisons énumérées ci-dessous) de se faire rembourser l'indemnité de rupture de contrat, ou, dans les 30 jours qui précèdent la date d'arrivée, de ne pas avoir à régler le montant intégral du séjour...

Les frais de réservation et le coût de la Garantie Annulation restent, dans tous les cas, acquis au camping.

Le coût de cette Garantie Annulation

Est indiqué sur nos tarifs de locations d'emplacements de camping, et de locations d'hébergements locatifs.

Cas d'application de la Garantie Annulation :

- Maladie, accident ou décès d'un des participants, ou d'un parent au 1^{er} degré (*Envoyer copie du Certificat médical*)
- Complications de grossesse avant le 7^{ème} mois (*Envoyer copie du Certificat médical*)
- Dommages matériels importants atteignant vos locaux professionnels ou privés et nécessitant votre présence (*Envoyer copie de votre déclaration à votre assurance*)
- Licenciement économique (*Envoyer copie de votre lettre de licenciement*).
- Obtention d'un contrat à durée indéterminée (*Envoyer copie de votre contrat de travail*)
- Accident ou vol de votre véhicule et/ou caravane survenant sur le trajet (*Envoyer copie du constat de police*)

Ne sont pas prises en charge: les grèves, les épidémies, les catastrophes naturelles et les faits de guerre.

Toute annulation doit être notifiée **au camping** par téléphone dès que possible, puis par lettre recommandée (cachet de la poste faisant foi), accompagnée des justificatifs correspondants à la cause de l'annulation.

Le remboursement des frais pris en charge, et la facture des frais conservés (Frais de réservation et coût de la Garantie Annulation) interviendra alors dans les plus brefs délais.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute information complémentaire, ou pour toute situation particulière... ☺